

DEMANDE DE CRÉDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 14.12.2022

Objet :

Administration communale – porte d'accès aux locaux
(Porte automatique avec des exigences feu EI30/EI60)

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 40'000.-

**Descriptif de la demande :**

Afin d'optimiser l'accès à l'administration communale aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussette, nous vous proposons de changer la porte actuelle par une porte coulissante et automatique.

Le système est caractérisé par le passage libre et ne comporte pas de seuil traversant. L'ouverture est automatique en service jour.

Cette porte répond aux normes incendie en vigueur.

Les éventuels travaux de retouche de plâtrerie et peinture liés à la dépose de la porte existante, ainsi que les cylindres n'étant pas inclus, ceux-ci sont estimés à CHF 5'000.-.

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 40'000.-.

Financement :

Par prélèvement sur les réserves ou par emprunt bancaire : CHF 40'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 2 % :	CHF	800.00
Amortissement 10 % :	CHF	4'000.00

Charges annuelles :	CHF	4'800.00
----------------------------	------------	-----------------